

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
Pyrénées-Atlantiques

17 AVR. 2024

Service : Courrier Arrivé

COMMUNE - - (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007905100013

POSTE COMPTABLE : tresorier municipal CAPBP

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

- - POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN - CA - 2023

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	30
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN	CA 2023
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	377021
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	3,95	0
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	3,84	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,05	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0,00	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	38,16 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102,99 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,20 %	NaN %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 380 263,85	G	1 330 439,54
	Section d'investissement	B	15 962,80	H	54 638,45

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	188 790,18 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	15 224,19 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 396 226,65	= G+H+I+J	1 589 092,36
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 380 263,85	= G+H+K	1 519 229,72
	Section d'investissement	= B+D+F	15 962,80	= H+J+L	69 862,64
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 396 226,65	= G+H+I+J+K+L	1 589 092,36

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

- - POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	952 869,18	538 074,67	307 024,91	0,00	107 769,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	546 529,00	229 808,28	293 097,06	0,00	23 623,66
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 499 398,18	767 882,95	600 121,97	0,00	131 393,26
66	Charges financières	3 500,00	2 231,93	0,00	0,00	1 268,07
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 507 898,18	770 114,88	600 121,97	0,00	137 661,33
023	Virement à la section d'investissement (2)	13 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	10 027,00	10 027,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		23 027,00	10 027,00			13 000,00
TOTAL		1 530 925,18	780 141,88	600 121,97	0,00	150 661,33
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	408 140,00	117 281,40	235 950,00	0,00	54 908,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	933 995,00	280 608,14	693 333,00	0,00	-39 946,14
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 342 135,00	397 889,54	929 283,00	0,00	14 962,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 267,00	0,00	0,00	-3 267,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 342 135,00	401 156,54	929 283,00	0,00	11 695,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 342 135,00	401 156,54	929 283,00	0,00	11 695,46
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 188 790,18				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	75 751,19	15 962,80	0,00	59 788,39
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	75 751,19	15 962,80	0,00	59 788,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	75 751,19	15 962,80	0,00	59 788,39
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	75 751,19	15 962,80	0,00	59 788,39
	Pour information	(2) 0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	37 500,00	43 000,00	0,00	-5 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	37 500,00	43 000,00	0,00	-5 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	1 611,45	0,00	-1 611,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	1 611,45	0,00	-1 611,45
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	37 500,00	44 611,45	0,00	-7 111,45
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	13 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	10 027,00	10 027,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	23 027,00	10 027,00		13 000,00
	TOTAL	60 527,00	54 638,45	0,00	5 888,55

- - POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 15 224,19			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	845 099,58		845 099,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	522 905,34		522 905,34
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	2 231,93	0,00	2 231,93
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	10 027,00	10 027,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 370 236,85	10 027,00	1 380 263,85
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	15 962,80	0,00	15 962,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 962,80	0,00	15 962,80
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	353 231,40		353 231,40
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	973 941,14		973 941,14
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 267,00	0,00	3 267,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 330 439,54	0,00	1 330 439,54
Pour information				188 790,18
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				188 790,18

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 611,45	0,00	1 611,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	43 000,00	0,00	43 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 027,00	10 027,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		44 611,45	10 027,00	54 638,45
Pour information				15 224,19
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				15 224,19

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	952 869,18	538 074,67	307 024,91	0,00	107 769,60
60622	Carburants	2 000,00	1 281,07	0,00	0,00	718,93
6064	Fournitures administratives	1 200,00	969,99	0,00	0,00	230,01
6068	Autres matières et fournitures	600,00	374,84	0,00	0,00	225,16
6122	Crédit-bail mobilier	2 798,04	2 798,04	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	41 413,20	19 885,20	21 528,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	2 800,00	2 728,27	0,00	0,00	71,73
6168	Autres primes d'assurance	9 594,61	9 594,61	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	130 540,27	39 912,00	9 351,00	0,00	81 277,27
6182	Documentation générale et technique	900,00	427,81	0,00	0,00	472,19
6184	Versements à des organismes de formation	2 800,00	2 237,50	0,00	0,00	562,50
6185	Frais de colloques et de séminaires	3 436,50	3 436,50	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 836,00	1 836,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	2 091,14	773,99	0,00	0,00	1 317,15
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	3 258,08	0,00	0,00	1 741,92
6256	Missions	3 000,00	1 907,63	0,00	0,00	1 092,37
6257	Réceptions	4 000,00	3 411,77	0,00	0,00	588,23
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 100,00	3 570,00	1 530,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	63 600,00	12 600,00	34 027,86	0,00	16 972,14
6288	Autres services extérieurs	669 659,42	426 571,37	240 588,05	0,00	2 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	546 529,00	229 808,28	293 097,06	0,00	23 623,66
6218	Autre personnel extérieur	182 000,00	-118 817,61	293 097,06	0,00	7 720,55
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	4 742,86	0,00	0,00	257,14
64111	Rémunération principale titulaires	181 416,57	181 416,57	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 600,00	3 374,46	0,00	0,00	225,54
64118	Autres indemnités titulaires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
64131	Rémunérations non tit.	76 912,43	70 605,35	0,00	0,00	6 307,08
64168	Autres emplois d'insertion	1 500,00	1 304,10	0,00	0,00	195,90
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	45 932,77	40 982,65	0,00	0,00	4 950,12
6453	Cotisations aux caisses de retraites	43 067,23	43 067,23	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 810,00	2 742,67	0,00	0,00	2 067,33
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	390,00	390,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 499 398,18	767 882,95	600 121,97	0,00	131 393,26
66	Charges financières (b)	3 500,00	2 231,93	0,00	0,00	1 268,07
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 500,00	2 231,93	0,00	0,00	1 268,07
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 507 898,18	770 114,88	600 121,97	0,00	137 661,33
023	Virement à la section d'investissement	13 000,00	0,00			13 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	10 027,00	10 027,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	10 027,00	10 027,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 027,00	10 027,00			13 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		23 027,00	10 027,00			13 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 530 925,18	780 141,88	600 121,97	0,00	150 661,33
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	408 140,00	117 281,40	235 950,00	0,00	54 908,60
70688	Autres prestations de services	283 140,00	0,00	235 950,00	0,00	47 190,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	125 000,00	117 281,40	0,00	0,00	7 718,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	933 995,00	280 608,14	693 333,00	0,00	-39 946,14
74718	Autres participations Etat	170 000,00	129 000,00	106 000,00	0,00	-65 000,00
7472	Participat° Régions	90 833,00	22 412,00	75 333,00	0,00	-6 912,00
7473	Participat° Départements	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
74758	Participat° Autres groupements	434 029,00	434 029,21	0,00	0,00	-0,21
7477	Participat° Budget communautaire et FS	142 133,00	-329 833,07	512 000,00	0,00	-40 033,93
7478	Participat° Autres organismes	89 000,00	25 000,00	0,00	0,00	64 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 342 135,00	397 889,54	929 283,00	0,00	14 962,46
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 267,00	0,00	0,00	-3 267,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3 267,00	0,00	0,00	-3 267,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 342 135,00	401 156,54	929 283,00	0,00	11 695,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 342 135,00	401 156,54	929 283,00	0,00	11 695,46
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		188 790,18				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	75 751,19	15 962,80	0,00	59 788,39
2031	Frais d'études	75 000,00	15 962,80	0,00	59 037,20
2051	Concessions, droits similaires	751,19	0,00	0,00	751,19
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		75 751,19	15 962,80	0,00	59 788,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		75 751,19	15 962,80	0,00	59 788,39
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		75 751,19	15 962,80	0,00	59 788,39
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	37 500,00	43 000,00	0,00	-5 500,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	37 500,00	33 000,00	0,00	4 500,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	10 000,00	0,00	-10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		37 500,00	43 000,00	0,00	-5 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 611,45	0,00	-1 611,45
10222	FCTVA	0,00	1 611,45	0,00	-1 611,45
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	1 611,45	0,00	-1 611,45
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		37 500,00	44 611,45	0,00	-7 111,45
021	Virement de la sect° de fonctionnement	13 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	10 027,00	10 027,00		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	7 099,00	7 099,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 545,00	2 545,00		0,00
28184	Mobilier	383,00	383,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		23 027,00	10 027,00		13 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		23 027,00	10 027,00		13 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		60 527,00	54 638,45	0,00	5 888,55
Pour information		15 224,19			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

- - POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN - CA - 2023

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)												A1
Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et santé publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	15 963	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 963
- Equipements municipaux (2)		15 963	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 963
- Equip. non municipaux (r204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	15 963	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 963
Total recettes	10 027	59 836	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 863
Solde d'investissement	10 027	43 873	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 900
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	10 027	1 370 237	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 380 264
Total recettes	0	1 519 230	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 519 230
Solde de fonctionnement	-10 027	148 993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	138 966
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

-- POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN - CA - 2023

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE												A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	15 963	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 963
Dépenses réelles		0	15 963	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 963
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	15 963	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 963
2031	Frais d'études	0	15 963	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 963
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		10 027	59 836	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 863
Recettes réelles		0	44 611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 611
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	1 611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 611
10222	FCTVA	0	1 611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 611
13	Subventions d'investissement	0	43 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 000

-- POLE METROPOLITAIN PAYS DE BERN - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	33 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 000
1313	Subv. transf. Départements	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA Régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		10 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 027
040	Opérat* ordre transfert entre sections	10 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 027
280422	Privé : Bâiments, installations	7 099	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 099
28163	Matériel de bureau et informatique	2 545	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 545
28164	Mobilier	383	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	383
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D01Solde d'exécution reporté de N-1		0	15 224	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 224

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES												
		10 027	1 370 237	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 380 264
Total dépenses de fonctionnement		0	1 370 237	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 370 237
Dépenses réelles		0	845 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	845 100
011	Charges à caractère général	0	1 281	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 281
60622	Carburants	0	970	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	970
6064	Fournitures administratives	0	375	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	375
6068	Autres matières et fournitures	0	2 798	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 798
6122	Crédit-bail mobilier	0	41 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 413
6132	Locations immobilières	0	2 728	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 728
6161	Multirisques	0	9 695	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 695
6168	Autres primes d'assurance	0	49 263	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 263
617	Etudes et recherches	0	428	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	428
6182	Documentation générale et technique	0	2 238	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 238
6184	Versements à des organismes de formation	0	3 437	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 437
6185	Frais de colloques et de séminaires	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

-- POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6231	Annonces et insertions	0	1 836	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 836
6237	Publications	0	774	0	0	0	0	0	0	0	0	0	774
6251	Voyages et déplacements	0	3 258	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 258
6256	Missions	0	1 908	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 908
6257	Réceptions	0	3 412	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 412
627	Services bancaires et assimilés	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
6281	Concours divers (cotisations)	0	5 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 100
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	46 628	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 628
6288	Autres services extérieurs	0	667 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	667 159
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	522 905	0	0	0	0	0	0	0	0	0	522 905
6218	Autre personnel extérieur	0	174 279	0	0	0	0	0	0	0	0	0	174 279
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	4 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 743
64111	Rémunération principale titulaires	0	181 417	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 417
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	3 374	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 374
64131	Rémunérations non tit.	0	70 605	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 605
64168	Autres emplois d'insertion	0	1 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 304
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	40 983	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 983
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	43 067	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 067
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	2 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 743
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	390
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	2 232	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 232
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0	2 232	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 232
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		10 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 027
042	Opérat* ordre transfert entre sections	10 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 027
8811	Dot. amort. et prov. immos incorporables	10 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 027
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

- - POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Cultura	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Total recettes de fonctionnement	0	1 519 230	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 519 230
	Recettes réelles	0	1 330 440	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 330 440
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	353 231	0	0	0	0	0	0	0	0	0	353 231
70688	Autres prestations de services	0	235 950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	235 950
70676	Remb. frais par d'autres redevables	0	117 281	0	0	0	0	0	0	0	0	0	117 281
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	973 941	0	0	0	0	0	0	0	0	0	973 941
74716	Autres participations Etat	0	235 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	235 000
7472	Participat* Régions	0	97 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 745
74758	Participat* Autres groupements	0	434 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	434 029
7477	Participat* Budget communautaire et FS	0	182 167	0	0	0	0	0	0	0	0	0	182 167
7478	Participat* Autres organismes	0	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
75	Autres produits de gestion courants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	3 267	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 267
7768	Produits exceptionnels divers	0	3 267	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 267
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	188 790	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188 790

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
00002985870	28/03/2023	150 000,00	150 000,00	2 231,93	0,00	150 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		150 000,00	150 000,00	2 231,93	0,00	150 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			08/12/2023
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTION D EQUIPEMENT	5	08/12/2023
L	MOBILIER	5	08/12/2023
L	MATERIELS INFORMATIQUES	3	08/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		23 027,00	11 638,45
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	1 611,45
10222	FCTVA	0,00	1 611,45
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		23 027,00	10 027,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280422	Privé : Bâtiments, installations	7 099,00	7 099,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 545,00	2 545,00
28184	Mobilier	383,00	383,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	13 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	11 638,45	0,00	15 224,19	0,00	26 862,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 26 862,64
Solde	V = IV – II (3) 26 862,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

- - POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN - CA - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	1,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	1,00	7,00	5,00	2,00	7,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-3-2*	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Attaché territorial	A	ADM		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbainisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CUL : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 36 et 47 de la loi n° 64-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	75 751,19	15 962,80	0,00	59 788,39
RECETTES	75 751,19	54 638,45	0,00	21 112,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 530 925,18	1 380 263,85	0,00	150 661,33
RECETTES	1 530 925,18	1 330 439,54	0,00	200 485,64

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	75 751,19	15 962,80	0,00	59 788,39
RECETTES	75 751,19	54 638,45	0,00	21 112,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 530 925,18	1 380 263,85	0,00	150 661,33
RECETTES	1 530 925,18	1 330 439,54	0,00	200 485,64
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 606 676,37	1 396 226,65	0,00	210 449,72
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 606 676,37	1 385 077,99	0,00	221 598,38

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	75 751,19	15 962,80	0,00	59 788,39
RECETTES	75 751,19	54 638,45	0,00	21 112,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 530 925,18	1 380 263,85	0,00	150 661,33
RECETTES	1 530 925,18	1 330 439,54	0,00	200 485,64
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 606 676,37	1 396 226,65	0,00	210 449,72
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 606 676,37	1 385 077,99	0,00	221 598,38

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 66
Nombre de membres présents : 35
Nombre de suffrages exprimés : 36
VOTES :
Pour : 36
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par (1) le Président.
A Pau, le 29/03/2024
le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A Pau, le 29/03/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/2024, et de la publication le 19/04/2024
A Pau, le 17/04/2024

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil du Pays de Béarn.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Pôle Métropolitain du Pays de Béarn – CA 2023	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

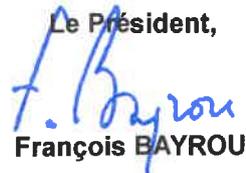
Nombre de membres en exercice : 66
Nombre de membres présents : 35
Nombre de membres représentés : 2
Nombre de votants : 34 (*Le Président se retire au moment du vote*)
Nombre de suffrages exprimés : 36 (dont 2 pouvoirs)

VOTES :
Pour : 36
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 21 mars 2024

Présenté par le Président,

A Pau, le 29 mars 2024

Le Président,

François BAYROU

Délibéré par le Conseil du Pays de Béarn, réuni en session

A Pau, le 29 mars 2024

Les membres du Conseil

(Cf signatures en pages suivantes)

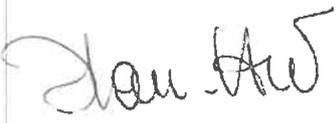
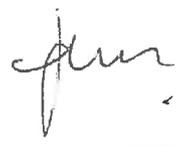
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le *17.04.2024*,
et de la publication le *19.04.2024*.

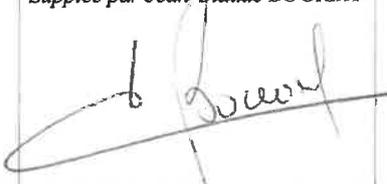
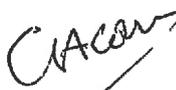
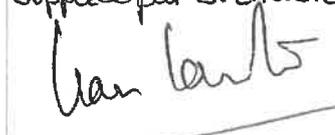
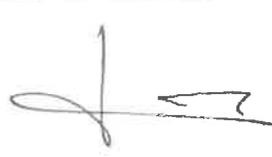


Conseil du Pays de Béarn

**PAYS de
BÉARN**

Séance du 29 mars 2024 à 18 h

<p><u>François BAYROU</u> Président</p> 	<p><u>Marie-Claire NÉ</u> Vice-Présidente</p> <p>Excusée</p>	<p><u>Patrice LAURENT</u> Vice-Président</p> <p>Excusé</p>	<p><u>Nadia GRAMMONTIN</u> Vice-Présidente</p> 
<p><u>Thierry CARRERE</u> Vice-Président</p> 	<p><u>Marie-Pierre CABANNE</u> Vice-Présidente</p> <p>Excusée</p>	<p><u>Bernard UTHURRY</u> Vice-Président</p> 	<p><u>Lydie ALTHAPÉ</u> Vice-Présidente</p> 
<p><u>C. PETCHOT-BAQUÉ</u> Vice-Président</p>	<p><u>Katty BROGNOLI</u> Vice-Présidente</p> <p>Excusée</p>	<p><u>Bernard PEYROULET</u> Vice-Président Suppléé par J. LAVIE HOURCADE</p> 	<p><u>Muriel BAREILLE</u> Vice-Présidente</p> 
<p><u>Jean LABOUR</u> Vice-Président</p> <p>Excusé</p>	<p><u>Carine SARRIOUET</u> Vice-Présidente</p> 	<p><u>Jean-Paul CASAUBON</u> Vice-Président</p> <p>Excusé</p>	<p><u>Monique MOULAT</u> Vice-Présidente Suppléée par Isabelle BERGES</p> 
<p><u>Mohamed AMARA</u> Membre du Bureau</p> 	<p><u>Nicolas PATRIARCHE</u> Membre du Bureau</p> 	<p><u>Jean-Louis PERES</u> Membre du Bureau</p> 	
<p><u>Henri BELLEGARDE</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Jean-Marie BERCHON</u></p> 	<p><u>JM. BERGERET-TERCO</u></p> 	<p><u>Michel BERNOS</u></p>

<u>C. BONNEMASON-CARRERE</u>	<u>Patrick BURON</u>	<u>Michel CAPERAN</u> <i>Suppléé par Jean-Claude BOURIAT</i> 	<u>Serge CASTAGNAU</u> <i>Excusé</i>
<u>Frédéric CLABÉ</u> <i>Excusé</i>	<u>Jean-Yves COURREGES</u>	<u>Jean-Marc DENAX</u> <i>Suppléé par Victor DUDRET</i> 	<u>Marc DUFAU</u> 
<u>Bernard DUPONT</u> <i>Excusé</i>	<u>Francis ESCALÉ</u> 	<u>Claude FERRATO</u> <i>Suppléé par Jean-Pierre LANNES</i> 	<u>Marc GAIRIN</u> <i>Suppléé par Jean-Michel DESSERE</i> 
<u>Emmanuel HANON</u>	<u>Claude LACOUR</u> 	<u>Daniel LACRAMPE</u> 	<u>Sandrine LAFARGUE</u> 
<u>Isabelle LAHORE</u> 	<u>Jean-Yves LALANNE</u> <i>Pouvoir à Valérie REVEL</i>	<u>Philippe LALANNE</u> <i>Excusé</i>	<u>F. LANSALOT- MATRAS</u> <i>Excusé</i>
<u>Didier LARRAZABAL</u>	<u>Yves LARROUTURE</u> 	<u>Jean-Simon LEBLANC</u>	<u>Marlène LE DIEU DE VILLE</u>
<u>Xavier LEGRAND-FERRONNIERE</u> 	<u>Véronique LIPSOS SALLENAVE</u> <i>Suppléée par J. LACOSTE</i> 	<u>Jérôme MARBOT</u> 	<u>Fernand MARTIN</u> 
<u>Elisabeth MIQUEU</u> <i>Excusée</i>	<u>Michel OLIVÉ</u> <i>Excusé</i>	<u>Marc OXIBAR</u> <i>Excusé</i>	<u>Francis PEES</u> <i>Pouvoir à Jean-Claude BOURIAT</i>

<p>Josy POUYTO Suppléée par B. JOUHANDEAUX</p> 	<p>Valérie RAMEAU</p>	<p>Valérie REVEL</p> 	<p>Didier REY</p>
<p>Martine RODRIGUEZ</p> <p><i>Excusé</i></p>	<p>Eric SAUBATTE Supplée par K. Bernazzi</p> 	<p>Marc SEGUIN</p> 	<p>Monique SEMAVOINE</p> 
<p>Alain TREPEU Suppléée par P. BOURGUINAT</p>	<p>B. VERGEZ-PASCAL</p> <p><i>Excusé</i></p>	<p>Raymond VILLALBA</p> 